

Porte coupe-feu vitrée NOVOGLASS

Porte coupe-feu vitrée Novoglass, certifiée EI 60, REI 120

Composé de:

- cadre en profilé d'acier galvanisé, épaisseur 15/10 mm en forme de « Z », façonné de façon à permettre la parfaite planéité battant-cadre, avec logement pour la pose du joint des fumées froides ;
- jonction mécanique du cadre aux angles sans utiliser de soudures. La galvanisation électrolytique des surfaces reste intacte en tout point et évite la corrosion typique des soudures;
- Battant composé d'une charpente de pourtour en acier, à section portante, coplanaire par rapport au cadre réalisé au moyen d'une double tôle d'acier galvanisé, pliée sous pression, emboîtée et électrosoudée, avec isolation intérieure inorganique sans amiante. Le profilé du battant est caractérisé par un usinage spécial sur l'épaisseur du côté des vitres (et donc invisible après le montage) afin de limiter la conduction thermique d'une face à l'autre;
- Vitres stratifiées, homologuées et composées de plusieurs feuilles de verre avec du matériau intercalé, matériau qui est normalement transparent mais devient opaque et émet de la vapeur d'eau lorsqu'il est soumis à l'action d'une flamme. Les vitres sont fixées par de solides fixations de vitre rapportées, sans vis apparentes, avec des joints spéciaux intumescents intercalés en mesure de ne pas gêner le gonflement du verre à des températures élevées;
- 2 charnières à baïonnette par battant (pour EI60), réalisées en acier, prévues pour un usage intense et en condition de charges élevées. À régler à tout moment à l'aide des vis prévues à cet effet, inaccessibles avec la porte fermée. Les charnières sont fixées mécaniquement à la porte et donc peuvent être remplacées en cas d'une utilisation prolongée et lourde, aux termes du Décret Ministériel M.I. 64 du 10/03/98, D.M. M.I. 21/06/04 (J.O. 155 du 05/07/04) et T.U. 81/2008 pour les sorties de secours;
- Ferme-porte aérien hydraulique noir;
- Bras sélecteur de fermeture noir (pour deux battants) ;
- saillants placés entre les deux charnières;
- serrure de type Yale avec cylindre à trois clés;
- serrure pour battant secondaire de type Flush-bolt pour le verrouillage automatique, avec ouverture à levier;
- poignée en PVC noir avec âme en acier, en forme de « U » antiprise, placée à une hauteur de 960 mm du sol selon le Décret du Président de la République 503 du 24/07/96, sauf autre demande exprimée par le client;
- joint intumescent de pourtour du cadre;
- surfaces protégées par galvanisation dans la catégorie Z140 (masse minimale zinc 140 g/m² surface) et finition de la surface aux poudres époxy/Polyester gaufrée, épaisseur moyenne 120 microns (RAL 7035, 1013, 5010, 9002, 9006, 9010, 9016, 7016);
- prédisposition de série pour l'insertion de la guillotine mobile au sol;
- Le profilé inférieur présente une largeur pouvant être augmentée, sur demande, jusqu'à 40 cm conformément aux dispositions prévues par les Décret du Président de la République n°503 du 24 juillet 1996, Décret du Président de la République n°384 du 27 avril 1978, Décret Ministériel n°236 du 14 juin 1989, en ce qui concerne l'élimination des barrières architecturales.